

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
	1 Conseil municipal (salle Léo- Théroux, 20h)	2 Vestiaire (13h30 à 16h) Biblio (14h à 16h et 19h à 21h)	3 Ordures ménagères Récupération Encombrants Rencontre Parc éolien (19h30, salle Jani-Ber)	4	5	6 Vente- débaras
7 Vente- débaras	8 Action de Grâces Mairie fermée	9 Vestiaire Biblio	10 Ordures ménagères	11 Coop santé J-J. Falardeau (Prélèvements, salle Léo- Théroux, à partir de 8h)	12	13
14	15	16 Vestiaire Biblio	17 Ordures ménagères Récupération Résidus verts	18	19 Âge d'Or (souper et danse, salle Léo-Théroux)	20
21	22	23 Vestiaire Biblio	24 Aféas (conférence)	25	26 Patin libre (13h30 à 15h, St-Robert)	27
28	29	30 Vestiaire Biblio	31 Ordures ménagères Récupération Résidus verts Halloween			

**Desjardins**
Caisse populaire
Centre du Bas-Richelieu

CENTRES DE SERVICES

- Sainte-Victoire
- Saint-Aimé
- Saint-Louis
- Saint-Ours
- Saint-Robert
- Yamaska

Téléphone : **(450) 746-4646**
Télécopieur : (450) 782-2971
www.desjardins.com

Toujours plus près de vous



OCTOBRE, ÇA FAIT POP !

Octobre, le mois de l’année préféré de bien des gens, porteur de promesses, symbole de renouveau chargé d’espoir, couleurs éclatantes qui nous font se déplacer pour voir et admirer des paysages fantastiques, la lumière qui change, les tomates gorgées de soleil dont on fait provision, les derniers barbecues et pourquoi ne pas rafraîchir notre répertoire de recettes pour les soupers où l’on désire intégrer des saveur bonnes pour la santé sous le signe du plaisir.

Octobre, c’est aussi lire, lire, lire, sous la couette ou calé dans le canapé préféré enveloppé dans un châle tout douillet. Une vie de pacha, quoi!

L’autre soir, après avoir mis mon saumon au four et en attendant qu’il soit cuit à point, je me suis mise à zapper pour m’arrêter au générique d’une émission datant d’au moins dix ans ou plus et cela me rendant impatiente de voir la lenteur à laquelle défilait des noms. C’est alors que la phrase « Tout va trop vite de nos jours » a pris tout son sens pour moi. Même les dialogues entre nous sont plus courts, on marche plus rapidement, on veut en faire beaucoup donc, on est toujours à vitesse grand V. Quel contraste lorsqu’on pense que maintenant, il défile à toute allure sans avoir le temps de le lire. On nous présente même deux ou trois images en même temps. Ne sommes-nous pas en train de privilégier la quantité plutôt que la qualité ?

On ne peut sûrement pas ralentir les choses mais on peut se ralentir en choisissant judicieusement son emploi du temps, par exemple : activité physique, cours intéressants pour chacun, bénévolat, randonnées, voyages... En cuisine, quelques plats mijotés donnent aussi un style de vie qui se résume en trois mots : prendre son temps.

Pensée :
Rien n’est plus précieux que le temps. À nous de le savourer... lentement !

Municipalité de Yamaska

Mairie
100, rue Guilbault
Yamaska (Québec) J0G 1X0

Téléphone : 450 789-2489
Télécopieur : 450 789-2970
Courriel : yamaska@bas-richelieu.net
Site web : www.yamaska.ca

Heures d'ouverture :

Lundi au vendredi : 8h30 à 12h et 13h à 16h30

Date de tombée
pour la prochaine édition : 17 octobre 2012
Prochaine parution : 1^{er} novembre 2012

Les membres du Conseil municipal

Maire :
Louis R. Joyal 450 789-2912
genlouis@distributed.net

Conseillères et conseillers :

Danielle Proulx 450 789-5030
danielle_proulx_19@hotmail.com

Sébastien Brouillard 450 789-0232
sebas.brouillard@live.ca

Diane De Tonnancourt 450 789-2897
dianedetonnancourt2@hotmail.com

Léo-Paul Desmarais 450 789-2175
dianeibebau202@hotmail.com

Johanne Lépine 450 789-0209
jlepine@glavocates.com

Alain Crevier 450 789-3427
acrevier@qc.aira.com

Direction générale :
Alain Beauregard 450 789-2489
abeauregard@bas-richelieu.net

Numéros de téléphones

Coordonnateurs des mesures d'urgence :

Louis R. Joyal 450 789-2912
Alain Beauregard 450 789-2489

Urgence – Police – Incendie – Ambulance : 9-1-1

Sûreté du Québec
appel de service : 450 310-4141

Sécurité canine provinciale : 450 780-5668 ou 819 221-2033

Permis de construction, rénovation (mardi pm et jeudi) 450 789-2489

Richard Saucier, Inspecteur municipal 450 880-0712

Salle Léo-Théroux 450 789-2007

Bibliothèque municipale 450 789-2007

Maison des jeunes 450 789-2027

Centre communautaire 450 789-5353

Presbytère 450 789-2115

Vestiaire 450 789-2151

Caisse Desjardins
Centre du Bas-Richelieu 450 746-4646

École intégrée de Yamaska 450 789-2124

Bureau de poste 450 789-2317

MRC de Pierre-De Saurel 450 743-2703

Coop de santé
Jean-Jacques-Falardeau 450 788-2260

La MRC de Pierre-De Saurel vérifie la fiabilité de son Plan de sécurité et de mesures d'urgence applicable à la piste cyclable La Sauvagine

Cette section de la piste cyclable visée, se situe entre le boulevard Fiset à Sorel-Tracy, et le rang Picoudi à Saint-Robert. Un secteur dépourvu de numéro civique et difficile d'accès pour les services d'urgence.

Afin que toute personne qui contacte les services d'urgence puisse bien identifier l'endroit où elle se trouve sur la piste cyclable, le secteur visé a été séparé en huit sections, de A à H. Cette référence géographique sert grandement au repérage pour les services d'urgence, le but étant justement de favoriser une intervention et une prise en charge rapide d'une personne en détresse.

C'est dans le but de valider le bon fonctionnement du Protocole que le coordonnateur associé au projet, monsieur Serge Avoine, a simulé un accident sur la piste cyclable à un endroit qui était jusqu'alors inconnu des services d'urgence. Par mesure de prévention, la Sûreté du Québec et les services ambulanciers avaient été prévenus de la date et l'heure, mais pas de la section.

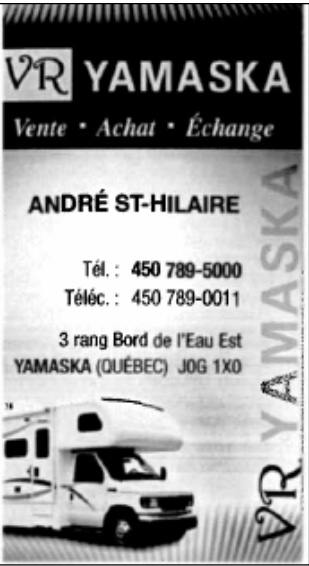
Après plusieurs mois à travailler sur ce plan, c'est avec grand plaisir que la MRC a constaté la réussite de la mise en œuvre de son plan. Cette simulation a notamment permis de constater que les derniers ajustements apportés au Protocole le rendent optimal.

Selon l'Agence de la santé et des services sociaux de la Montérégie et la Mutuelle des municipalités du Québec (MMQ), ce Protocole d'intervention spécifique, conçu et développé par la MRC, apporte une solution particulièrement ingénieuse et innovante. D'ailleurs, ce projet est en lice pour l'obtention d'un prix Mérite MMQ en gestion de risques.

La MRC de Pierre-De Saurel remercie la Sûreté du Québec et les services d'Ambulance Richelieu pour leur grande collaboration au projet. Cette première simulation est le début d'une série, qui se tiendra dorénavant chaque année dès l'ouverture du réseau cyclable.

Source :
Josée-Ann Bergeron
Coordonnatrice aux communications
MRC de Pierre-De Saurel
450 743-2703 poste 227

Information :
Serge Avoine
Coordonnateur à la sécurité incendie et civile
MRC de Pierre-De Saurel
450 743-2703 poste 232



VR YAMASKA.COM
vryamaska@bellnet.ca

Autobus
Bibeau Inc.
TRANSPORT SCOLAIRE & VOYAGES SPÉCIAUX
188 Mgr Parenteau, Yamaska (Québec) J0G 1W0
Tél.: (450) 789-0757
Jasmin Bibeau Propriétaire

MARCHÉ RICHELIEU
BLANCHETTE & VINCENT
5, Mgr Parenteau, Yamaska, Québec J0G 1W0
Téléphone et télécopieur 450.789.2404

- Boeuf A-1, charcuterie, fruits & légumes, pain chaud, produits maison
- Café et sandwich
- Service de télécopies et photocopies
- Sac de glace et vers pour la pêche
- Livraison et commandes téléphoniques

C'est le 19 septembre que M. Louis Carpentier, directeur du développement de la Route verte, de Vélo Québec, a annoncé l'intégration officielle de la piste cyclable La Sauvagine au réseau de la Route verte.

Depuis 1995, la Route verte, une idée originale de Vélo Québec, se construit grâce au travail d'un nombre impressionnant de partenaires locaux et régionaux : une réussite collective. Comme la Route verte célèbre cette année l'atteinte de son 5000^e kilomètre, Vélo Québec profite de l'occasion pour saluer le travail des intervenants de la région qui permettent de faire des annonces telles que celles d'aujourd'hui. Pour M. Carpentier, « il n'y a pas de doute que la piste cyclable La Sauvagine devient un segment important pour le réseau national puisqu'elle consolide notamment l'axe 3, qui fait le lien entre Montréal et Québec sur la rive Sud du Saint-Laurent. De plus, rappelons que cette piste en site propre est entièrement asphaltée, une destination cyclable de prédilection pour les familles, les jeunes et les moins jeunes. »

Pour la présidente du Réseau cyclable de la Sauvagine (RCS), madame Hélène Paris, et la MRC de Pierre-De Saurel, c'est une annonce attendue depuis longtemps, puisque ses retombées seront bénéfiques pour l'ensemble de la région.

Il faut dire que l'homologation permettra à la MRC de se prévaloir du Programme d'aide à l'entretien de la Route verte du ministère des Transports (MTQ), ce qui signifie le remboursement des frais reliés à l'entretien de la piste à 50 %, jusqu'à concurrence de 1500 \$ du kilomètre. Avec l'aide financière du MTQ, une partie du budget relié à l'entretien de la piste sera ainsi récupéré et pourrait servir, par exemple, à bonifier l'offre cyclable régionale.

« Maintenant homologuée, notre piste cyclable aura une visibilité à l'échelle nationale, précise Gilles Salvas, préfet de la MRC de Pierre-De Saurel. Il y aura certainement des retombées positives au niveau économique et touristique pour l'ensemble de la population de la MRC ».

Pour les administrateurs de la Sauvagine, il s'agit également d'un plus dans le dossier du prolongement de la piste cyclable vers Saint-François-du-Lac. « J'espère que cette annonce influencera positivement les maires de la MRC pour aller de l'avant dans ce projet, ça lui donne de l'importance, et je dirais même une raison d'être », a déclaré Hélène Paris.

En séance du Conseil, le 12 septembre dernier, les maires ont accepté d'officialiser un comité de travail pour la prolongation de la piste cyclable. À terme, ce comité fera des recommandations aux maires de la MRC pour les diriger dans la prise de décision finale.

Source :
Josée-Ann Bergeron
Coordonnatrice aux communications
MRC de Pierre-De Saurel
450 743-2703 poste 227
jabergeron@pierredesaurel.com

Information :
France Pelletier
Adjointe administrative
Réseau cyclable de la Sauvagine
450 743-2703 poste 238
lasauvagine@rcs-velo.org

Véronique Lavoie
Attachée de presse
Vélo Québec
514 521-8356 poste 358
vlavoie@velo.qc.ca



La MRC de Pierre-De Saurel vérifie la fiabilité de son Plan de sécurité et de mesures d'urgence applicable à la piste cyclable La Sauvagine

Développé en 2011, et mis en place au printemps 2012, c'est juste avant l'automne que la MRC de Pierre-De Saurel a effectué une première simulation officielle de son Protocole d'intervention spécifique pour le secteur rural de la piste cyclable La Sauvagine, une partie importante du Plan de sécurité et de mesures d'urgence.

Le Plan de sécurité et de mesures d'urgence prévoit, en effet, un Protocole d'intervention spécifique pour le secteur rural de la piste.

PROCÈS-VERBAL DU PRÉSIDENT D'ÉLECTION SCRUTIN DU 30 SEPTEMBRE 2012

Je, soussigné Alain Beauregard, président d'élection, fait mon rapport comme suit :

Après avoir fait paraître l'avis d'élection le 15 août 2012, j'ai procédé à la nomination de la secrétaire d'élection et à la confection de la liste électorale.

À la fin de la période de déclaration de candidature soit le 31 août 2012 à 16h30, j'ai constaté les candidatures suivantes :

- Au poste de conseiller au siège numéro 1, Madame Karoline Hould et Madame Danielle Proulx;
- Au poste de conseiller au siège numéro 5, Madame Johanne Lépine.



J'ai donc déclaré élue **Madame Johanne Lépine** au poste de conseillère au siège numéro 5, n'ayant reçu qu'une seule déclaration de candidature à ce poste.

Ayant constaté qu'il y aurait scrutin le 30 septembre 2012 puisque plus d'un candidat s'était présenté au même poste, j'ai donné, le 5 septembre 2012, l'avis public de la révision de la liste électorale.

Le 10 septembre 2012, Madame Karoline Hould a retiré sa candidature au poste de conseillère au siège numéro 1.

J'ai donc déclaré élue, le 12 septembre 2012, **Madame Danielle Proulx**, au poste de conseillère au siège numéro 1.

Aucune révision de la liste électorale n'a été effectuée, compte tenu de l'absence de scrutin.

Alain Beauregard,
Président d'élection

Fin septembre et début octobre, deux nouvelles conseillères ont été élues par acclamation !

On vous présente ce mois-ci un portrait de chacune d'elles.

Au poste numéro 1, en remplacement de Mme Louise Caya, Mme Danielle Proulx nous dessine un portrait d'elle-même:

Née à Yamaska, fille de feu Gilbert Proulx et de Julienne Guilbault, maman de deux jeunes adultes, Rémi et Samuel, je suis à l'emploi de la Commission Scolaire Sorel-Tracy depuis 10 ans à titre de surveillante d'élèves. Cette année, je suis affectée au pavillon St-Gabriel où après les heures d'école, j'aide les élèves dans leurs devoirs.

Mes nombreuses heures de bénévolat pratiquées depuis plusieurs années auprès des jeunes, que je considère être notre relève, me donnent l'opportunité de connaître leurs besoins futurs. J'ai aussi organisé des activités de levées de fonds pour eux afin de minimiser le coût de leurs sorties culturelles durant l'année scolaire. Je siège aussi au Conseil d'établissement de l'école depuis maintenant 5 ans.



Avec les années qui passent, les enfants grandissent et je peux me permettre de relever d'autres défis qui pourront m'apporter de nouvelles expériences. Pourquoi avoir choisi le palier municipal? Tout simplement, pour l'intérêt et la fierté que je porte à ma municipalité.

À bientôt,

Danielle Proulx

La nouvelle conseillère municipale au poste numéro 5, Mme Johanne Lépine, nous livre un portrait de son parcours professionnel et personnel:

J'ai demeuré à St-Elphège sur la ferme familiale durant 16 ans, pour ensuite aller étudier à Montréal. J'ai obtenu mon diplôme en techniques juridiques en 1998 et travaillé à temps plein à ce titre durant sept ans auprès d'un cabinet d'avocats à Montréal ainsi que pour le contentieux d'une compagnie de construction à Laval. J'ai continué mes études en droit à l'université à temps partiel de soir, tout en travaillant à temps plein. À la naissance de mon deuxième enfant, j'ai déménagé à Yamaska en 2005. J'ai travaillé pour un cabinet d'avocats à St-Hyacinthe durant deux ans. J'ai obtenu mon baccalauréat en droit et par la suite, mon droit de pratique du Barreau du Québec en 2008.

Je travaille comme avocate dans la région de Saint-Hyacinthe depuis 2008. Avec mon associée *Me Suzie Guilmain*, nous avons fondé le cabinet *Guilmain, Lépine, Avocates*. J'exerce ma profession principalement en droit familial et civil, en matière de vices cachés et en droit de la construction.

J'ai siégé au sein du conseil d'administration de la clinique juridique de l'université du Québec à Montréal durant une année et à titre de présidente et de vice-présidente au sein du conseil d'administration du CPE *Mon autre maison* à Pierreville durant 4 ans (2006-2010).

Je suis présentement administratrice au conseil d'administration de l'organisme *Le Petit Pont* à Saint-Hyacinthe et Longueuil.

Je suis aussi présidente du conseil d'établissement de l'École intégrée d'Yamaska depuis 4 ans et secrétaire-trésorière au conseil d'administration de l'*Association des Avocats et Avocates du district de Saint-Hyacinthe* depuis trois ans.



Je m'implique également bénévolement dans divers comités et auprès de la communauté, entre autres à la clinique juridique qui est offerte annuellement aux citoyens et qui a lieu aux galeries de Saint-Hyacinthe pour une journée. Je suis membre de l'Aféas Yamaska depuis 1 an et j'ai aussi donné des conférences pour l'Aféas de St-Charles-de-Drummond ainsi que pour l'Aféas de Yamaska en 2012. J'ai été membre du comité sur la politique familiale et j'ai également été formatrice et superviseure pour Élections Canada en mai 2011.

Au-delà de tout cela, je suis d'abord et avant tout, maman de deux merveilleux enfants âgés de 7 et 9 ans et mariée à un époux très compréhensif vu mon horaire.

Je suis très heureuse d'être conseillère et de m'impliquer auprès de la municipalité. Au plaisir de vous rencontrer!

Johanne Lépine

AVIS IMPORTANT

Notez que des travaux de drainage seront effectués sur le réseau de distribution d'eau potable durant la **semaine du 1^{er} au 5 octobre 2012** sur tout le territoire de la Municipalité de Yamaska. Puisque ces travaux peuvent entraîner une couleur rougeâtre de l'eau, nous vous recommandons de vérifier la transparence de l'eau avant de faire les lessives durant et après cette période.



INVITATION

**Rencontre d'information
concernant le Parc éolien Pierre-De Saurel**

La Société du Parc éolien Pierre-De Saurel invite la population de la MRC à une rencontre d'information durant laquelle seront dévoilées de nouvelles données techniques sur la mise en place du projet du Parc éolien. Cette rencontre s'inscrit dans la volonté des dirigeants d'informer la population au fur et à mesure de l'évolution du dossier.

Les spécialistes retenus pour la mise en place de ce projet seront présents pour donner les informations les plus pertinentes et répondre aux questions que les participants voudront bien poser. De nouvelles données techniques sur la force du vent dans la zone où seront aménagées les éoliennes seront dévoilées lors de cette soirée.

Vous êtes tous invités à participer à cette rencontre d'information qui se tiendra :

DATE : Mercredi 3 octobre 2012
HEURE : De 19 h 30 à 22 h 30
LIEU : Salle Jani-Ber
80, rue Plante à Sorel-Tracy



LOUIS PLAMONDON
DÉPUTÉ DE BAS-RICHELIEU | NICOLET | BÉCANCOUR
Président du caucus du Bloc Québécois
Représentant de la nation québécoise



307, route Marie-Victorin
Sorel-Tracy (Québec) J3R 1K6
Tél.: (450) 742-0479
Téléc.: (450) 742-1976

Chambre des communes

plamondon.l@parl.gc.ca

Source :
Josée-Ann Bergeron
Coordonnatrice aux communications
MRC de Pierre-De Saurel
450 743-2703 poste 227
jabergeron@pierredesaurel.com

Information :
Marcel Fafard
Directeur de projet
Société du Parc éolien
Pierre-De Saurel
450 743-2703

Chronique policière

Limite de vitesse autorisée

Peut être fixée à 30 km/h ou à 50 km/h, selon le cas.



Passage pour écoliers

Ce panneau indique la présence d'un passage pour écoliers.



Signal avancé d'arrêt d'autobus d'écoliers

Ce dernier avertit de la présence possible d'un autobus scolaire immobilisé pour faire monter ou descendre des écoliers.



Le présignallement, une nouvelle mesure de sécurité

Les conducteurs d'autobus scolaires doivent maintenant signaler à l'avance leur intention de s'immobiliser.

Cette mesure a pour but de ralentir la circulation devant et derrière les autobus scolaires afin d'éviter les manœuvres brusques de freinage ou d'accélération.

À l'avenir, deux étapes à retenir :

1. Préparez-vous à arrêter lorsque l'autobus scolaire activera ses quatre feux jaunes d'avertissement alternatifs ou, à défaut, ses feux de détresse.

2. Arrêtez complètement votre véhicule à plus de cinq mètres de l'autobus lorsque l'autobus scolaire activera ses feux rouges intermittents et son panneau d'arrêt.

Rappelez-vous...

Dépasser un autobus d'écoliers dont les **feux rouges intermittents** clignotent entraîne l'accumulation de 9 points d'inaptitude, ainsi qu'une amende variant entre 200 \$ et 300 \$. D'autres frais peuvent s'ajouter au montant de l'amende prévue par le Code de la sécurité routière (contribution au régime d'indemnisation des victimes d'actes criminels [IVAC], frais de greffe, etc.).

Cet arrêt n'est pas obligatoire lorsque l'on croise un autobus circulant sur une chaussée séparée par un terre-plein.

(Source : site de la SAAQ)

Johanne Cyr

Responsable des relations avec la communauté
Sûreté du Québec
MRC de Pierre-De Saurel
450-494-4698

LA PROPRETÉ
À YAMASKA,
L'AFFAIRE DE TOUS!



Municipalité de Yamaska

AVIS PUBLIC

(concernant le rôle d'évaluation foncière de la
Municipalité de Yamaska)

Avis est par les présentes donné que le rôle triennal d'évaluation foncière de la Municipalité de Yamaska sera, en 2012, en vigueur pour son deuxième exercice financier, et que toute personne peut en prendre connaissance au bureau de la mairie durant les heures d'affaires régulières.

Conformément aux dispositions de l'article 74.1 de la *Loi sur la fiscalité municipale*, avis est également donné que toute personne ayant un intérêt à cet effet peut déposer, à l'égard de ce rôle, une demande de révision prévue par la section I du chapitre X de cette loi, au motif que l'évaluateur n'a pas effectué une modification qu'il aurait dû y apporter en vertu de la loi.

Pour être recevable, une telle demande de révision doit remplir les conditions suivantes :

- Être déposée au cours de l'exercice financier pendant lequel survient un événement justifiant une modification du rôle en vertu de la loi ou au cours de l'exercice suivant;
- Être déposée à l'endroit suivant ou y être envoyée par courrier recommandé :
MRC de Pierre-De Saurel
50, rue du Fort
Sorel-Tracy (Québec)
J3P 7X7
- Être faite sur le formulaire prescrit à cette fin et disponible à l'endroit ci-dessus indiqué;
- Être accompagnée de la somme d'argent déterminée par le règlement 88-97 de la MRC de Pierre-De Saurel et applicable à l'unité d'évaluation visée par la demande.

Donné à Yamaska, ce 1^{er} jour du mois d'octobre de l'an deux mille douze.

Alain Beauregard
Directeur général



COLLECTE DES RÉSIDUS VERTS AUTOMNE 2012

MUNICIPALITÉ DE YAMASKA

DATES DE COLLECTE

- 17 octobre 2012
- 31 octobre 2012
- 14 novembre 2012
- 21 novembre 2012



MATIÈRES ADMISSIBLES

- Feuilles mortes et branches

CONTENANTS ADMISSIBLES

- Sacs en plastique ou en papier :
- Les branches doivent être attachées en petits paquets de 5 pieds de long au maximum;
- La collecte des résidus verts se fait le jour habituel de la collecte des déchets;
- Mettre les sacs ou les branches la veille de la collecte ou le jour même de la collecte avant 6 heures du matin;
- Ne pas mettre les feuilles dans les bacs.

Destination des résidus verts : Ils seront compostés dans des sites autorisés.

Jeu de pétanque
Parc J.-B. Saint-Germain

Afin de vous inciter à utiliser le nouveau terrain de pétanque installé dans le parc J.-B. St-Germain, voici un texte qui relate les bienfaits de cette activité sportive... De plus, l'endroit où il est installé vous permettra de bénéficier d'une des plus belles vues de Yamaska à l'ombre de grands arbres avec des installations sanitaires à proximité ainsi que des bancs et tables où vous pourrez vous installer pour suivre les joutes entre ami(e)s....

Tu tires ou tu pointes?

Sans être la plus énergétique des activités physiques, la pétanque procure tout de même une foule de bienfaits insoupçonnés. Le simple fait de lancer les boules, dont le poids varie entre 650g et 800g, sollicite les muscles des bras, des lombaires, des épaules et des cuisses. Mine de rien, le sport des Marseillais permet de brûler plus de 150 calories à l'heure tout en aidant au maintien de l'équilibre et en stimulant les facultés cognitives et cérébrales.

(Texte tiré de la revue LE BEL ÂGE du mois d'octobre 2012)

Comité des Fêtes

Le comité des Fêtes tient à remercier tous les bénévoles pour leur implication dans la réussite de la dernière édition du FestiVété de Yamaska.



Un merci tout spécial à Mme Caroline Thibodeau qui a dû malheureusement, faute de temps, laisser son poste au sein du comité. Merci pour ton implication et les idées apportées qui ont contribué au succès du FestiVété.

Merci à M. Sylvain Joyal pour le prêt du chariot élévateur qui a permis de sauver beaucoup d'heures de labeur et de sueurs!

Nous espérons vivement que les activités proposées vous ont plu et nous souhaitons grandement avoir vos commentaires, qu'ils soient positifs ou négatifs. Ils sauront nous guider lors de l'élaboration de la prochaine programmation. Toutes les bonnes idées seront les bienvenues.

En terminant, un immense merci à tous nos commanditaires qui sont essentiels au succès de cet événement dans notre municipalité. Sans votre collaboration, ce serait beaucoup plus difficile.

Merci aussi aux membres du conseil municipal qui se sont impliqués directement durant toute la fin de semaine! Merci finalement à tous les membres du comité pour leur présence aux multiples réunions. Ils et elles n'ont pas compté leurs heures de bénévolat afin de faire de ce festival le rassemblement annuel de la municipalité.

Notez que le bilan financier du FestiVété vous sera présenté dans la prochaine édition.

Colette Bélisle,
présidente du comité des Fêtes

Au moment de monter

- attendre calmement que l'autobus soit complètement immobilisé avant de s'en approcher;
- attendre que les feux de l'autobus clignotent et que le conducteur ouvre la porte;
- monter dans l'autobus à la file en tenant la rampe.



À bord

Pour ne pas nuire à la concentration du conducteur, il faut :

- demeurer assis et rester calme;
- garder la tête et les bras à l'intérieur de l'autobus;
- éviter les bousculades et les jambettes;
- ne pas encombrer l'allée avec sa boîte à lunch ou son sac à dos;
- ne pas lancer d'objets ou d'aliments à l'intérieur ni à l'extérieur de l'autobus.

À la descente

Plusieurs des accidents de transport scolaire se produisent lors de la descente de l'autobus parce que les jeunes restent trop près de l'autobus. Insistez sur les points suivants :

- attendre l'arrêt complet de l'autobus avant de quitter son siège;
- descendre à la file sans se bousculer et en tenant la rampe;

- s'éloigner rapidement et ne jamais passer derrière l'autobus ;
- aviser le conducteur lorsqu'un objet est échappé sous l'autobus. S'il est impossible de lui parler, attendre que l'autobus ait quitté les lieux avant de ramasser l'objet.

La règle des dix pas

Voici une méthode simple pour permettre aux enfants de traverser devant l'autobus en sécurité :

- compter 10 pas en sortant de l'autobus avant de traverser afin de voir et d'être vu;
- regarder à gauche, à droite et **de nouveau à gauche** avant de traverser;
- traverser rapidement **mais sans courir**.

Automobilistes, soyez prudents!
Les zones scolaires sont des zones à risques...

Soyez vigilant en présence d'autobus scolaires. Respectez les panneaux de signalisation et les limites de vitesse.

Début d'une zone scolaire

Ces panneaux sont accompagnés d'un panneau de limitation de vitesse précisant les circonstances ou les temps de la journée où il faut respecter la limite de vitesse permise, généralement pendant les périodes d'activités scolaires.





Chronique policière

Transport scolaire



Avec 10 000 véhicules, près de 531 000 enfants transportés et un million de kilomètres parcourus chaque jour, le transport scolaire est un secteur très exposé aux accidents de la route. Toutefois, il demeure toujours l'un des moyens de transport les plus sûrs.

Depuis 1986, aucun décès n'est survenu à bord d'un véhicule scolaire durant la période scolaire. Le plus grand risque pour la sécurité des enfants se trouve à l'extérieur de l'autobus et provient, soit de l'autobus lui-même, soit de la circulation. En 2010, 258 personnes ont été victimes d'accidents impliquant un autobus scolaire. De ce nombre, 14 étaient des piétons traversant la rue, montant à bord ou descendant d'un autobus scolaire. Signalons que parmi ces victimes, aucune n'est décédée, 2 ont subi des blessures graves et 12 ont été blessées légèrement.

La Société, Contrôle routier Québec et les services de police comptent sur la collaboration de tous : parents, enfants, automobilistes et conducteurs d'autobus scolaires, pour réduire les accidents impliquant les autobus scolaires.

En cas de problème lié au transport scolaire, communiquez avec la personne responsable du service de transport de votre commission scolaire.

Pour en savoir davantage sur les actions entreprises par les différentes commissions scolaires en vue d'améliorer la sécurité dans le transport des écoliers au cours des années, visitez le site de la [Fédération des commissions scolaires du Québec](http://www.federationdescommissionscolairesduquebec.com).

Les parents, des alliés pour la sécurité des enfants

Comme parent, vous avez un rôle important à jouer pour assurer une meilleure sécurité à vos enfants. Voyager en autobus scolaire comporte des risques pour vos enfants s'ils négligent d'adopter des comportements sécuritaires.



Rappelez-leur ceci régulièrement :

- * Il faut se lever tôt pour éviter de rater l'autobus. Cela permet de prendre un bon déjeuner et d'arriver à temps à l'arrêt.
- * On doit toujours utiliser le trottoir pour se rendre à l'arrêt et pour en revenir.
- * S'il n'y a pas de trottoir, il faut marcher du côté gauche de la rue, face à la circulation.

Comité des loisirs de Yamaska



Soccer

À Yamaska, au parc Léo-Théroux, les 15-16-17-18 et 19 août 2012, se tenait la 7^e édition du tournoi de soccer intermunicipal. Le



comité organisateur, composé de David Richard, Amélie Roy, Josée Lachapelle, Dominique Trépanier et Geneviève Forcier ont fait un travail remarquable. J'ai pris part à l'organisation à titre de président du Comité des Loisirs. Composée de conjoints et amis, toute une équipe de bénévoles s'est formée autour de : Marco Beaudry, Marco Pelletier, Geneviève Laplante, Benoît Perron, François Cournoyer, Nathalie Morel, Benjamin Duval, Michel Brouillard, Line Péloquin, Josée Martin, Sarah-Maude Dubé, Myriam Chaussé, Benoît Trépanier, Myriam Cournoyer, Marie-Françoise Baeriswyl et Geneviève Vachon.

Se sont jouées 32 parties de soccer avec une température des plus favorables où plus de 1000 personnes ont assisté à cet événement. Quel succès!

Pour bien terminer la saison, quoi de mieux qu'une soirée récréative, précédée d'un souper, cuisiné par les bénévoles, le samedi 22 septembre 2012! Félicitations à vous tous!

À ne pas oublier la mention des généreux commanditaires :

- . Autobus Jasmin Bibeau;
- . Marché Richelieu Blanchette et Vincent;
- . Dépanneur Yamaska;
- . Quincaillerie Yamaska;
- . Courchesne Propane;
- . Laiterie Chalifoux;
- . Club Piscine;
- . Construction Guy Fagnant.

Votre collaboration est très appréciée.

En 2013, à la suite d'une décision du Conseil municipal, rendue à l'assemblée de septembre, les joueurs de soccer profiteront d'un terrain totalement refait et ensemencé. Le stationnement y sera également interdit.

Patin libre à Saint-Robert

Vous êtes invités à patiner gratuitement au Centre Sportif de St-Robert, de 13h30 à 15h les journées pédagogiques suivantes :

- . 26 octobre 2012;
- . 16 novembre 2012;
- . 7 décembre 2012;
- . 28 décembre 2012;
- . 25 janvier 2013;
- . 8 mars 2013.



Léo-Paul Desmarais
Pour le Comité des Loisirs

Organismes

Aféas

VERS UNE SOCIÉTÉ ÉGALITAIRE

À votre agenda :

- ✓ Les activités mensuelles femmes d'ici:
Les mercredis,
- **24 octobre 2012 :**
Conférence sur les aidants naturels dans le cadre de la « Famille »
- **14 novembre 2012 :**
Jeu AnimAction
- ✓ **Le dimanche, 9 décembre 2012 :**
Noël-Afeas Yamaska avec conjoints



Collecte de sang Héma-Québec :

La collecte de sang, en collaboration avec le maire de Yamaska et l'Afeas Yamaska, se tiendra le lundi **12 novembre** prochain, de **14h à 20h**, à la salle Léo-Théroux. La population est invitée à donner une heure de son temps. Nous comptons sur votre générosité habituelle. Donnez du sang! Donnez la Vie!

Madame Laura Pelletier en est la responsable.

Merci! Merci! Merci! Merci!

Merci à vous qui avez participé au BINGO ANNUEL, notre unique activité de financement. Votre encouragement permet à l'Afeas Yamaska d'offrir des activités intéressantes et diversifiées pour le mieux-être de la communauté!

Merci aux précieux bénévoles qui se sont dévoués tout au cours de l'organisation et lors de la tenue du bingo! Votre collaboration est grandement appréciée!

Merci tout particulièrement à M. Denis Pétrin, pour le prêt de son véhicule utilisé pour le

transport du tableau et du boulier de St-Louis à Yamaska et de Yamaska à St-Louis!

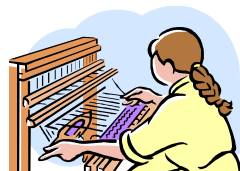
Merci aux membres du **Comité de FestiVété** pour nous avoir permis de faire l'ouverture des fêtes le jeudi, en offrant à la population, le Bingo de l'Afeas Yamaska. Nous sommes reconnaissantes de votre attention.

Yoga :

Le cours de Yoga est **complet** pour la présente session.

Tissage :

Les métiers, au repos depuis plusieurs années, sont maintenant à l'œuvre. Sous la supervision de la passionnée professeure, madame Lamothe, cinq tisseuses, jeunes et moins jeunes, y travaillent et réalisent leur rêve d'enfance.



Tirage provincial :

Nous vous avons sollicité, en décembre dernier, pour l'achat de billets de tirage, au montant de 20\$, organisé au profit de l'Afeas. **Nous comptons une gagnante parmi nos membres, il s'agit de Mme Thérèse Poirier.** Elle s'est méritée, entre les nombreux prix offerts, la jolie somme de **2 000\$** lors d'un tirage au sort, qui a eu lieu au congrès de Sherbrooke, en août dernier. Mme Solange Bérard lui a vendu le dernier billet. Félicitations Mme Poirier!

Pensée :

Les gens qui veulent fortement une chose sont presque toujours bien servis par le hasard.
(Honoré de Balzac)

BON AUTOMNE!

Nicole Bouchard
Rédactrice pour le comité de l'Afeas Yamaska

Organismes

Vie Paroissiale

Préparation à la première communion

Les parents, désireux de présenter leur enfant pour qu'il fasse sa première communion, sont invités à communiquer avec Mme Lise Daigneault (450-789-2015) ou au presbytère (450-789-2115).



Dépendant du nombre d'enfants désireux de faire leur première communion, une démarche de préparation sera proposée et qui devrait débiter au cours de l'automne 2012.

Opération dîme (soutien financier à la vie religieuse de la paroisse)

Sous peu, chaque famille de la paroisse Saint-Michel d'Yamaska recevra une lettre d'invitation à soutenir financièrement sa Paroisse. Le diocèse suggère une contribution annuelle de cinquante-cinq dollars (55\$) pour toute personne catholique majeure.

Avenir des paroisses

Le 24 octobre prochain, notre évêque, Mgr André Gazaille, va présenter un nouveau document à propos de la création des nouvelles paroisses. Ce document sera la suite de celui que Mgr Raymond St-Gelais, alors évêque de Nicolet, publiait en janvier 2008, sous le titre « Des communautés qui puisent à l'Évangile leur élan missionnaire. Orientations diocésaines sur la nouvelle paroisse. » Le document de Mgr St-Gelais allait donner naissance à la création de nouvelles paroisses à partir des actuelles paroisses du diocèse. Quand le travail de regroupement des paroisses sera terminé, des 83 paroisses que comptaient le diocèse en 2008, il n'en restera tout au plus 25 paroisses dans le diocèse. Chez-nous, dans notre secteur, nous allons passer de 6 paroisses à 2 paroisses et plus tard, une seule paroisse.

Dans sa lettre de convocation, Mgr Gazaille écrit : « Il m'a semblé nécessaire de produire un premier document d'orientation pour les nouvelles paroisses : LA NOUVELLE PAROISSE, SES LIENS AVEC LA COMMUNAUTÉ LOCALE POUR LA NOUVELLE ÉVANGÉLISATION. Cette nouvelle version intègre des précisions sur les liens entre la nouvelle paroisse et les communautés locales, les structures favorisant l'unité dans la nouvelle paroisse et celles favorisant l'implication des membres de chacune des communautés locales. »

Jusqu'à présent, on s'est surtout arrêté à la structure de la nouvelle paroisse, il faut aller plus loin, mettre une âme, un souffle dans cette nouvelle paroisse. Dans le récit de la création de l'être humain, la Parole nous dit que Dieu, après avoir créé l'être humain : Il insuffla dans ses narines une haleine de vie et l'être humain devint un être vivant. (Gn 2, 7) C'est à cette étape que bien des nouvelles paroisses sont rendues, si nous désirons que leurs communautés soient des communautés vivantes.

Lionel Émard, prêtre-curé

Âge d'Or

Le Club va bon train. Chaque semaine, plus de 35 membres se réunissent le mardi après-midi pour se recréer. Les joueurs de baseball poches ont repris la pratique de leur sport favori, ils désirent améliorer leur pointage pour le tournoi de 2013.

N'oubliez pas la danse du 3^e vendredi du mois, en octobre le 19, un souper spaghetti agrémentera la soirée. Donnez votre nom au 450 789-2035 ou au 450 789-2203.



Au plaisir de vous rencontrer!

Huguette Descheneaux, présidente